



Journal de la section des Vosges CGT - Finances Publiques

Numéro 13	Bilan des Heures Mensuelles d'Information syndicale
<p><b>Jun 2014</b></p> <p>30 000 emplois détruits à la DGFIP depuis 2002. *</p> <p>220 postes ont été supprimés à la DDFIP des Vosges depuis 2003 *</p> <p>19 suppressions de postes actées pour la seule année 2014 *</p> <p>Parution du projet de mutation des contrôleurs: 1362 postes laissés vacants à la DGFIP *</p> <p>Parution du projet de mutation des agents: 2370 postes laissés vacants *</p> <p>Départs à la retraite massifs d'agents très expérimentés à venir... *</p> <p>Maintien du gel du point d'indice depuis juillet 2010: préjudice salarial de 14% depuis janvier 2000 *</p> <p>la prime d'intéressement est réduite à 120€ en 2014 contre 150€ en 2013!</p>	<p style="text-align: center;"><b>Conditions de vie au travail : <u>une dégradation inquiétante</u></b></p> <p><b>L</b>es Heures Mensuelles d'Information syndicale organisées par la CGT les 12, 13 et 16 juin derniers sur des sites excentrés du département mêlant à la fois trésoreries et centre des Finances Publiques ont été riches d'enseignements. Invités à s'exprimer sur leurs conditions de vie au travail, les agents de la DDFIP des Vosges ont pu témoigner des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien dans l'exercice réel de leurs missions.</p> <p><b>I</b>l ressort de ces discussions, confirmé d'ailleurs par le tableau de bord de veille social présenté aux organisations syndicales lors du dernier Comité Technique Local, que <b>les conditions de vie au travail se dégradent de façon inquiétante</b></p> <p><b>L</b>es raisons principales au malaise exprimé par les agents du département sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les réorganisations et restructurations de services subies et à venir.</li> <li>2. La situation de l'emploi à la DGFIP en général et à la DDFIP en particulier.</li> <li>3. Le manque de visibilité et de perspective donnés par l'administration en terme de missions, de structures, d'implantations.</li> <li>4. Un encadrement davantage motivé par la satisfaction des indicateurs de la DG plutôt que par l'accompagnement technique du personnel.</li> <li>5. Une politique de formation professionnelle décriée et souvent inadaptée.</li> <li>6. Le manque de considération ressenti par les agents de la DGFIP.</li> </ol>



## Le plan triennal bientôt révélé, il était temps!

*A force de distiller au compte goutte l'information et d'adapter son discours à son auditoire lors de ses passages sur les différents sites du département, la DDFIP*

*entretient inquiétudes et confusion auprès des agents.*

**E**n effet, si la fermeture de la trésorerie de Fraize ainsi que le transfert de la trésorerie municipale de Saint-Dié au sein du Centre des Finances Publiques semblent avoir été évoquées clairement, les agents des SIE de Vittel et de Neufchâteau sont, quant à eux, laissés dans l'incertitude la plus complète.

**C**'est pourquoi, faisant suite à la demande écrite formulée par les syndicats CGT et Solidaires (et évoquée lors des HMI), **le plan triennal des restructurations rédigé par la DDFIP des Vosges** sera bien inscrit à l'ordre du jour du Comité Technique Local du 26/06/14. Les éléments d'information portés à notre connaissance vous seront aussitôt communiqués.

---

### Atteintes au service public

**I**l est à présent clairement établi et revendiqué par la DDFIP que l'idée même de service rendu au public n'est plus la priorité de notre administration...loin s'en faut!

- Accueil du public volontairement limité (réduction des plages d'ouverture au public) pour laisser du temps au remplissage des indicateurs.
- Ordres de ne plus faire de calcul, de simulation, renvoi sur le site IMPOT.GOUV ou auprès de comptables professionnels...



---

### Un avis chef ?

**U**n constat s'impose : les agents souffrent plus de la dégradation de leurs conditions de vie au travail quand l'encadrement ne leur assure pas (ou plus) un soutien technique avéré. La surabondance de notes et de messages, parfois contradictoires, nécessite un véritable travail de synthèse en amont afin d'assurer une harmonisation des pratiques professionnelles.

---

### Formation professionnelle unanimement jugée insuffisante et inadaptée

- Manque de disponibilité au quotidien des agents pour suivre une formation (le travail s'accumule pendant le temps consacré au stage...) qui s'accompagne souvent de la réticence affichée de l'encadrement, inquiet pour la santé de ses précieux indicateurs.
- La généralisation de la e-formation : fastidieuse, mécanique à défaut d'être pédagogique... l'information y est mal appréhendée et ne favorise pas une mutualisation pourtant souvent nécessaire à la bonne compréhension et interprétation de la législation et des nouveaux outils informatiques.
- Des formations obligatoires jugées inutiles alors même que d'autres en lien direct avec leurs missions ne sont pas proposées aux agents !
- Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi parachuté sans prévenir dans les SIE est symptomatique des errements de l'administration en la matière!
- Difficulté pour les agents les plus expérimentés à trouver le temps nécessaire pour accompagner les jeunes arrivants dans leur nouveau service.